

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 27 avril 2016 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**ABSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

M<sup>e</sup> Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
M<sup>e</sup> Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Développement  
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
M. Richard Guay, conseiller associé

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE16 0636**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 27 avril 2016, en y retirant les articles 12.001 à 12.015, 30.002, 30.003 et 30.006.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE16 0637**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 9 mars 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE16 0638**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 16 mars 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE16 0639**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 23 mars 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE16 0640**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 30 mars 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.005

---

**CE16 0641**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 6 avril 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.006

---

**CE16 0642**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 13 avril 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.007

---

**CE16 0643**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 14 avril 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.008

---

**CE16 0644**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'approuver, conformément à la loi, un contrat de licence de gré à gré avec Adobe Systems inc., fournisseur exclusif, pour une période de 3 ans, pour la fourniture de licences logicielles, incluant leur entretien et le rehaussement à des versions normalisées, pour une somme maximale de 374 986,86 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 29 février 2016 et selon les termes et conditions stipulés audit contrat ;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

- 3 - d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Service des technologies de l'information de 114 100 \$ au net à compter de 2017.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1152357001

---

**CE16 0645**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Recyclage Notre-Dame, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour l'élimination de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) et encombrants non valorisables de l'écocentre St-Laurent, pour une période de 30 mois ou jusqu'à l'épuisement du tonnage indiqué dans la soumission, avec possibilité d'une prolongation de 90 jours, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 225 202,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14970 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Centre de tri Mélimax, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour l'élimination de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) et encombrants non valorisables de l'écocentre LaSalle, pour une période de 30 mois ou jusqu'à l'épuisement du tonnage indiqué dans la soumission, avec possibilité d'une prolongation de 90 jours, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 621 098,71 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14970 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1164730001

---

**CE16 0646**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Imprimerie L'Empreinte, plus bas soumissionnaire conforme pour les groupes 1 et 3, un contrat, pour une durée de vingt-quatre mois, pour la fourniture et l'impression de formulaires et de cartes d'affaires pour les employés de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 226 811,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15073 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 2 - d'accorder à Enveloppe Laurentide inc., plus bas soumissionnaire conforme pour le groupe 2, un contrat, pour une durée de vingt-quatre mois, pour les impressions d'enveloppes, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 93 695,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15073 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

20.003 1163292002

---

**CE16 0647**

Vu la résolution CA16 26 0059 du conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en date du 7 mars 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 444 625,64 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de la fenestration et divers travaux au Centre Masson, sis au 2705, rue Masson, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1161035001

---

**CE16 0648**

Vu la résolution CA16 210067 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 5 avril 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 718 275,96 \$, taxes incluses, représentant 92,62 % du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction de la rue Argyle, entre la rue Bannantyne et le boulevard LaSalle, dans l'arrondissement de Verdun, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Sintra inc. (Région Montérégie-Rive-sud), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 849 500,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S16-001;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1166459002

---

**CE16 0649**

Vu la résolution CA16 210068 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 5 avril 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 710 477,60 \$, taxes incluses, représentant 95,69 % du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction de la 4<sup>e</sup> Avenue, entre la rue de Verdun et le boulevard LaSalle, dans l'arrondissement de Verdun, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Sintra inc. (Région Montérégie-Rive-sud), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 832 444,98 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S16-002;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1166459003

---

**CE16 0650**

Vu la résolution CA16 210066 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 5 avril 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 036 033,42 \$, taxes incluses, représentant 85,33 % du coût total du contrat pour la reconstruction de la rue Stephens, entre la rue Beurling et le boulevard LaSalle, de la rue Bannantyne, entre le boulevard LaSalle et la rue Stephens et de la rue Monteith, entre les rues Stephens et Valiquette, dans l'arrondissement de Verdun, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Gérald Théorêt inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 399 068,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S16-003;
- 3 - d'autoriser le maire de l'arrondissement ou, en son absence, le maire suppléant de l'arrondissement et la secrétaire du conseil d'arrondissement ou, en son absence, la secrétaire substitut du conseil d'arrondissement à signer la convention ainsi que tout autre document pertinent, pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1166972001

---

**CE16 0651**

Vu la résolution CA16 20 0190 du conseil d'arrondissement de LaSalle en date du 4 avril 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 199 617,78 \$, taxes incluses, pour des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie dans l'avenue Lafleur, entre la rue Clément et la rue Elmslie, dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Les Excavations Super inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 633 107,37 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 420912;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1166152016

---

**CE16 0652**

Vu la résolution CA16 20 0189 du conseil d'arrondissement de LaSalle en date du 4 avril 2016;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 312 500 \$, taxes incluses, pour des travaux de bouclage du réseau d'aqueduc sur les boulevards Angrignon et des Trinitaires, dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Sintra (Région Montréal/Rive-Sud), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 297 500 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 421982;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1166152015

---

**CE16 0653**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 146 590,49 \$, taxes incluses, pour compléter les travaux de déconstruction des bâtiments du site 50-150 Louvain (0190), dans le cadre du contrat accordé à Delsan-A.I.M. inc. (CG15 0611), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 583 177,19 \$ à 1 729 767,68 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1161670002

---

**CE16 0654**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à MGB Associés inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation de travaux de réparation à diverses structures 2016 - Lot 1 (projet 16-03), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 408 199,19 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 330701;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1167091001

---

**CE16 0655**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Moteurs Électriques Laval ltée, seul soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de remise à niveau des moteurs des groupes motopompes (4 moteurs 2850 HP et 4 moteurs 4 800 HP) à la station de pompage de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 813 747,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1880-AE-15;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1163334007

---



**CE16 0656**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 116 443,87 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat de services professionnels accordé à Les Services Exp inc. (CE13 0870) pour la conception du projet de réfection du pont d'étagement Rockland, majorant ainsi le montant total du contrat de 482 895 \$ à 599 338,87 \$, taxes incluses. De ce montant, la Ville de Mont-Royal s'engage à rembourser la somme de 54 987,44 \$ conformément à l'addenda no 1 de l'entente intermunicipale entre la Ville de Mont-Royal et la Ville de Montréal relativement au projet de réfection du pont d'étagement Rockland (CM14 0629);
- 2 - d'approuver un projet de convention modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et la firme Les Services Exp inc. (CE13 0870) à cet effet;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses équivalent au montant de 54 987,44 \$, taxes incluses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 5 - d'imputer le remboursement de la part de la Ville de Mont-Royal conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1150541009

---

**CE16 0657**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Systématix Technologies de l'Information inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'analyse d'architecture d'entreprise (AE), pour une durée de 12 mois, avec une option de prolongation de 6 mois, pour une somme maximale de 747 883,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-15003 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1166075005

---

**CE16 0658**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 766 544,07 \$, taxes incluses, pour la mise en œuvre des projets d'accessibilité universelle, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Parizeau Pawulski architectes, Dupras Ledoux ingénieurs et MLC associés, firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 707 579,15 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14862 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1160652001

---

**CE16 0659**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 995 463,90 \$, taxes incluses, pour la mise en œuvre des projets d'accessibilité universelle, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Réal Paul Architecte et WSP Canada inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 948 060,86 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14862 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1160652002

---

**CE16 0660**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 73 872,01 \$, taxes incluses, pour des honoraires supplémentaires dans le cadre du projet de réaménagement du secteur du chalet du parc du Mont-Royal;
- 2 - d'approuver un projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue avec Rousseau Lefebvre inc., Tetra Tech et Pierre-Émile Rocray (CE15 0389), majorant ainsi le montant total du contrat de 379 446,24 \$ à 453 318,25 \$, taxes incluses;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1160504003

---

**CE16 0661**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel SNC-Lavalin inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la surveillance de travaux de génie civil, d'architecture du paysage et d'architecture de même que pour la surveillance environnementale dans le cadre du projet de la Promenade urbaine « Fleuve-Montagne », pour une somme maximale de 3 033 981 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15096 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1161009002

---

**CE16 0662**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de retenir les services du cabinet Dufresne Hébert Comeau afin de représenter la Ville de Montréal dans le cadre des recours suivants: Fixair inc. c. Les Constructions Lavacon inc. c. Ville de Montréal (500-17-078976-134), Les Installations Agora inc. c. Les Constructions Lavacon c. Ville de Montréal (500-17-083786-148), Soudure Joël Brisebois 2000 inc. c. Les Constructions Lavacon inc. c. Ville de Montréal (500-17-086318-154) et Les Constructions Lavacon c. Ville de Montréal (500-17-092541-161);
- 2 - d'autoriser à cette fin la réserve de la somme de 115 000 \$ plus taxes applicables;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1166684001

---

**CE16 0663**

Vu la résolution CA16 27 0122 du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve en date du 5 avril 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet d'addenda no 1 à la convention avec La compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) (CM15 1242) concernant l'installation de la clôture sur l'emprise du CN, dans le cadre des travaux de construction d'un passage piétonnier et cyclable, entre les avenues Souigny et Dubuisson, dans l'axe de la rue Liébert, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1156223010

---

**CE16 0664**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet de convention de partenariat entre la Ville de Montréal et l'Office des congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc. (Tourisme Montréal) relativement au projet « Passeport Montréal », pour la période allant jusqu'au 31 mars 2017.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1166157001

---

**CE16 0665**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet d'entente entre la Ville de Montréal et l'Université Concordia précisant les termes et conditions de réalisation d'une partie du projet d'aménagement aux abords de l'Université Concordia et du Musée des beaux-arts de Montréal;
- 2 - d'autoriser la réception d'un revenu de 235 917,51 \$, taxes incluses, provenant de l'Université Concordia ainsi que, le cas échéant, d'un revenu additionnel lié à d'éventuels travaux imprévus à réaliser par la Ville sur la propriété de l'Université pour le réaménagement du trottoir sur sa propriété, y compris notamment la fourniture et la pose de pavés et de marches de granite;
- 3 - d'imputer ces revenus conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1166708004

---

**CE16 0666**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet d'entente entre le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) et la Ville de Montréal précisant les termes et conditions de réalisation d'une partie du projet d'aménagement aux abords du MBAM et de l'Université Concordia;
- 2 - d'autoriser la réception d'un revenu de 80 387,72 \$, taxes incluses, provenant du MBAM ainsi que, le cas échéant, d'un revenu additionnel lié à d'éventuels travaux imprévus à réaliser par la Ville sur la propriété du MBAM pour le réaménagement du trottoir sur sa propriété, y compris notamment la fourniture et la pose de pavés de granite;
- 3 - d'imputer ces revenus conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1166708003

---

**CE16 0667**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Ville de Westmount concernant la mise en valeur de l'escarpement du sommet Westmount sur le mont Royal;
- 2 - d'autoriser, à cette fin, le versement d'une contribution financière de 123 500 \$ à la Ville de Westmount provenant du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de Montréal, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1160504002

---

**CE16 0668**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet d'acte aux termes duquel la Ville accorde, sans considération de quelque nature que ce soit, à l'École de technologie supérieure un délai supplémentaire, soit jusqu'au 9 janvier 2018, pour terminer les travaux qu'elle s'est engagée à faire dans l'acte de donation reçu par M<sup>e</sup> Andrée Blais, notaire, le 10 avril 2013, sous le numéro 1688 de ses minutes et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 19 852 020, le tout selon les termes et conditions prévus à ce projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1161195002

---

**CE16 0669**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à la Coopérative d'habitation l'Esperluette un terrain vacant d'une superficie de 1 431,1 mètres carrés, situé à l'intersection des rues Eleanor et William, dans le quartier Griffintown de l'arrondissement du Sud-Ouest, constitué du lot 5 812 284 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la somme de 930 000 \$, plus les taxes applicables, à des fins de construction de logements sociaux et communautaires,
- 2 - d'autoriser la Ville à signer cet acte de vente conditionnellement à ce que la Coopérative d'habitation l'Esperluette démontre qu'elle a obtenu une confirmation écrite de l'engagement définitif de la subvention dans le cadre du programme AccèsLogis Québec pour la réalisation de son projet;
- 3 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1153778004

---

**CE16 0670**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'Association communautaire d'emprunt de Montréal, à des fins administratives, pour une période de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016, les locaux 319, 323 et 341, situés au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble sis au 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie totale de 2 561,16 pieds carrés, moyennant un loyer total de 55 504,15 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1164069002

---

CE16 0671

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant 170 500 \$ aux 36 organismes ci-après désignés, dans le cadre du Programme de soutien à la diversité des expressions culturelles – Festivals et événements – 2016, pour les projets et les montants indiqués en regard de chacun d'eux :

<b>ORGANISMES</b>	<b>PROJETS</b>	<b>MONTANTS 2016</b>
<b>Accueil pour immigrants et réfugiés du Sud-ouest / Centre Prisme</b>	Festival d'expressions artistiques d'ici et d'ailleurs, 8e édition	1 000 \$
<b>Alchimies, Créations et Cultures</b>	Orientalys, 6e édition	15 000 \$
<b>Alliance québécoise de l'Asie du sud</b>	Festival de l'Inde, 38e édition	1 000 \$
<b>Arc en ciel d'Afrique</b>	Massimadi, 8e édition	3 000 \$
<b>Association culturelle St-Volodymyr de Montréal</b>	Festival Ukrainien de Montréal, 17e édition	5 000 \$
<b>Association des jeunes de la Petite Bourgogne</b>	Festival Petite-Bourgogne, 31e édition	3 500 \$
<b>Bienvenue à NDG</b>	Fête interculturelle NDG	1 000 \$
<b>Carrefour de ressources en interculturel</b>	Rendez-vous interculturel 2016, 10e édition.	1 000 \$
<b>Carrefour socioculturel du Centre Afrika</b>	Les journées africaines du Centre Afrika, 12e édition.	5 000 \$
<b>Centre communautaire Melkite de Saint-Sauveur (Montréal)</b>	Festival Melkite, 9e édition	3 000 \$
<b>Centre culturel Kabir</b>	Festival des films de l'Asie du sud, 6e édition	1 000 \$
<b>Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre</b>	Fête de la Paix de Saint-Pierre, 4e	3 000 \$
<b>Comité de vie de quartier Duff-Court (COVIQ)</b>	Fête interculturelle du Quartier Duff-Court.	1 000 \$
<b>Comité d'éducation des adultes de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri</b>	Un quartier aux mille visages, 8e édition.	1 000 \$
<b>Communauté Sépharade unifiée du Québec</b>	Festival Sefarad de Montréal, 2016, 23e édition.	7 000 \$
<b>Congrès national des Italo-Canadiens, région Québec</b>	Semaine italienne de Montréal, 23e édition.	25 000 \$
<b>Corporation d'animation des places publiques (CAPP)</b>	Carnaval Estival, 2016. 7e édition.	6 000 \$
<b>Diversité artistique Montréal (DAM)</b>	10 ans D'Âmes, 1re édition.	3 000 \$
<b>Festival Accès Asie</b>	Célébration du patrimoine asiatique (Festival Accès Asie), 21e édition	9 000 \$
<b>Festival de contes il était une fois...</b>	Festilou, 7e édition	2 000 \$
<b>Festival flamenco Montréal</b>	Festival Flamenco Montréal, 5e édition	5 000 \$
<b>Festival international de percussions (F.I.P.)</b>	Festival international de percussions, 15e édition	10 000 \$
<b>Festival international de tango de Montréal</b>	Festival international de tango de Montréal, 14e édition	2 500 \$
<b>Folklore Canada International</b>	Spectacle Montréal international, 10e édition	3 000 \$
<b>Fondation Fabienne Colas</b>	Haïti en folie, 10e édition	10 000 \$
<b>Fondation Fabienne Colas</b>	Festival international du Film Black de Montréal, 12e édition	15 000 \$
<b>Fondation LatinArte</b>	Festival LatinArte, 8e édition	5 000 \$
<b>Île de Cuba</b>	Festival international Cubaneando, 5e édition	3 000 \$
<b>Maison des familles de Mercier-Est</b>	La Fête des Familles, 18e édition	1 000 \$
<b>Mon resto Saint-Michel</b>	Festival des Nations, 11e édition	4 000 \$
<b>Prévention Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce</b>	Festival des arts urbains Hip Hop You don't Stop, 11e édition	4 500 \$

<b>Service des Loisirs St-Jacques</b>	Fête des voisins aux habitations Jeanne-Mance, 19e édition	1 000 \$
<b>Société du patrimoine d'expression du Québec</b>	Folklories, 13 <sup>e</sup> édition	3 000 \$
<b>Société Montréalaise des jeux des Highlands</b>	Les Jeux écossais de Montréal, 38e édition	3 000 \$
<b>Société québécoise d'ensemble-claviers</b>	Festival les saisons russes, 4e édition	1 000 \$
<b>Soleil d'hiver</b>	Festival soleil d'hiver, 5e édition	1 000 \$
<b>Vues d'Afrique</b>	Ciné-spectacle au clair de lune, 23e édition	2 000 \$

2 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1160679003

---

### **CE16 0672**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 25 000 \$ à l'École nationale de théâtre du Canada pour le Monument national et de 12 533, 34 \$ au Centre de design et d'impression textile (CDIT) dans le cadre d'un programme de soutien de l'Axe 4 de l'Entente sur le développement culturel de Montréal;
- 2 - d'approuver les projets de protocoles d'entente entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1156331002

---

### **CE16 0673**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder une contribution financière de 15 000 \$ à l'organisme Le Bureau de normalisation du Québec pour l'élaboration d'un projet de norme portant sur l'évaluation de la contamination et les mesures correctives de remise en état des bâtiments résidentiels affectés par la prolifération des moisissures;
- 2 - d'approuver le projet d'entente de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme et établissant les modalités et les conditions de versement de cette contribution;
- 3 - d'autoriser la directrice de la Direction de l'habitation du Service de la mise en valeur du territoire, à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1150498006

---



**CE16 0674**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et la Coopérative d'habitation de la Montagne verte, par lequel la Ville accorde un soutien financier de 1 470 000 \$ provenant du « Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels » pour la réalisation du projet immobilier de cette coopérative, situé à l'angle nord-est des rues Saint-Jacques et de la Montagne, dans l'arrondissement de Ville-Marie, le tout conformément aux termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1160634001

---

**CE16 0675**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 10 000 \$ à Juripop, faisant aussi affaire sous Clinique juridique Juripop, pour des activités sur le territoire de la Ville de Montréal, pour l'année 2016;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 10 000 \$, en provenance du budget des dépenses contingentes imprévues d'administration de compétence locale vers le budget de fonctionnement du Service de la diversité sociale et des sports;
- 3 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1165066003

---

**CE16 0676**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal non récurrent de 25 000 \$ à Filaction pour l'organisation de la Conférence annuelle de l'Association internationale des investisseurs de l'économie sociale (INAISE) prévue du 11 au 13 mai 2016, dans le cadre de l'enveloppe de 175 M\$ du gouvernement du Québec;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1165008001

---

**CE16 0677**

Vu la résolution CA16 30 04 0081 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 5 avril 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ., c. Q-2) en vue du branchement au réseau municipal d'un réseau privé d'égout pluvial avec ramification desservant un terrain de plus de 5000 mètres carrés de surface équivalente, situé dans une zone industrielle du district La Pointe-aux-Prairies, pour le compte de la compagnie GPA Motor Trade inc.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1164820001

---

**CE16 0678**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de réserver, pour une période de 24 mois, un emplacement municipal composé des lots 1 853 235 et 2 296 277, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie approximative de 1 167,4 mètres carrés, situé sur le côté nord de la rue Saint-Jacques, à l'est de la rue de la Montagne, dans l'arrondissement de Ville-Marie, en vue d'une vente ultérieure à la Coopérative d'habitation de la Montagne verte pour la réalisation d'un projet de logements sociaux et communautaires, dans le cadre du programme AccèsLogis.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1166678002

---

**CE16 0679**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense estimée à 1 838,70 \$ relative au déplacement de Mme Anie Samson, vice-présidente du comité exécutif et maire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension ainsi que de M. Lionel Perez, membre du comité exécutif et conseiller de ville du district de Darlington, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, afin d'assister aux assises 2016 de l'Union des municipalités du Québec qui se dérouleront les 11, 12 et 13 mai 2016, à Québec;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1164784005

---

**CE16 0680**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement de crédits d'un montant de 6 194 263 \$ entre le Service de la mise en valeur du territoire de la Ville et l'arrondissement de Côte-des-Neige–Notre-Dame-de-Grâce dans le cadre du Règlement d'emprunt 15-013, afin de pouvoir conclure la transaction par laquelle la Ville de Montréal acquiert de Société de placements Ace ltée et al., tous les droits qu'ils détiennent à titre de propriétaire, dans l'immeuble situé aux 4815 et 4815A, rue Buchan, construit sur un emplacement de 4 766,1 mètres carrés, aux fins d'aménagement d'un parc dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-de-Dame-de-Grâce, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1164602003

---

**CE16 0681**

Vu la résolution CA16 25 0107 du conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en date du 4 avril 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération:

de nommer monsieur Richard Ryan, à titre de représentant élu de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, au conseil d'administration de PME MTL centre-ville, organisme du nouveau réseau de développement économique local et régional PME MTL.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1167239005

---

**CE16 0682**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un règlement hors Cour du recours intenté par 9110-4810 Québec inc. (The Saints) contre la Ville de Montréal au montant de 125 000 \$ en capital, intérêts et frais;
- 2 - d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à M<sup>e</sup> Chantale Beaudin, les chèques suivants à l'ordre de :
  - Spiegel Sohmer en fidéicommiss au montant de 85 000 \$;
  - Axelrod Price et Brossard en fidéicommiss au montant de 40 000 \$;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1166250001

---

**CE16 0683**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 4 800 000 \$ pour des travaux reliés à l'enlèvement des fils et des poteaux et à la conversion du réseau aérien au réseau municipal de conduits souterrains sous la surveillance de la Commission des services électriques de Montréal », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1160025001

---

**CE16 0684**

Vu la résolution CA16 27 0143 du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en date du 5 avril 2016;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant l'occupation, à des fins d'hébergement de personnes ayant besoin d'aide et d'assistance, du bâtiment situé sur le lot 1 881 998 du cadastre du Québec », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1156399007

---

**CE16 0685**

Vu la résolution CA16 27 0144 du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en date du 5 avril 2016;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant l'agrandissement et l'occupation, à des fins d'hébergement de personnes ayant besoin d'aide et d'assistance et à des fins de bureau, du bâtiment situé sur les lots 1 880 145 et 1 880 146 (12-010) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1156399006

---

**CE16 0686**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver les règlements 1492, 1493, 1494 et 1495 modifiant respectivement le Règlement 1300 sur les permis et certificats, le Plan d'urbanisme de la Ville de Westmount, le Règlement 1303 concernant le zonage et le Règlement 1305 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, adoptés le 1<sup>er</sup> février 2016 par le conseil municipal de la Ville de Westmount, ceux-ci étant conformes aux objectifs et aux dispositions du document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal;
- 2 - d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à leur égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Westmount.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1166938001

---

**CE16 0687**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la nomination de M. Christian Chaput, à titre de directeur à la Direction solutions d'affaires - Institutionnels du Service des technologies de l'information, dans la classe salariale FM10 (109 040 \$ - 136 305 \$ - 163 570 \$), à compter du 16 mai 2016 ou d'une autre date en mai convenue entre les parties, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 2 des Conditions et avantages des cadres.;
- 2 - d'autoriser le directeur du Service des technologies de l'information à signer le contrat de travail pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1167022004

---

**CE16 0688**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Le conseiller Harout Chitilian déclare son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la création d'un poste temporaire de directeur - travaux publics (emploi 105540) au Service de la performance organisationnelle dans la classe salariale FM-09 (99 948 \$ - 124 937 \$ - 149 927 \$) et d'approuver la nomination de monsieur Hadi Hakim, matricule 100074763, à ce poste, pour une durée indéterminée, à compter du 30 avril 2016, conformément à la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 41 554 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget de fonctionnement du Service de la performance organisationnelle, afin de permettre la création dudit poste, à compter du 30 avril 2016;
- 3 - d'autoriser pour 2017 et les années subséquentes, un ajustement à la base budgétaire pour un montant de 175 864 \$;
- 4 - d'autoriser le directeur général à signer le contrat de travail pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1166083004

---

**CE16 0689**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal, représentée par le directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), et Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par la Gendarmerie royale du Canada, relativement à la participation de policiers du SPVM à des missions internationales de maintien de la paix, selon les modalités prévues au projet d'entente ;
- 2- d'autoriser le Directeur du SPVM à signer le projet d'entente pour et au nom de la Ville ;
- 3- d'autoriser le Directeur du SPVM à sélectionner un bassin de policiers, en prêts de service pour la durée de l'entente ;
- 4- d'autoriser le SPVM à servir d'intermédiaire dans le paiement des frais d'assurance, et ce, pour la durée du déploiement de chacun des policiers ;
- 5- d'imputer ces revenus et dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1162748001

---

**CE16 0690**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le Rapport annuel 2015 de la Commission de la fonction publique de Montréal en conformité aux dispositions de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ., c. C-11.4) et du Règlement municipal 04-061.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1164142001

---

**CE16 0691**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport d'activités 2015 du Programme d'aide aux employés de la Ville de Montréal (PAE).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1164346001

---

**CE16 0692**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport mensuel des décisions déléguées concernant les transactions d'acquisition ou d'aliénation d'un immeuble (terrain) d'une valeur maximale de 25 000 \$, couvrant la période du 1<sup>er</sup> mars 2016 au 31 mars 2016, conformément au *Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.003 1164396008

---

**Levée de la séance à 9 h 30**

70.001

---

Les résolutions CE16 0636 à CE16 0692 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville